



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV<sup>®</sup>](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

**SESSION 2025**

**Toutes Séries**

## **PHILOSOPHIE**

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

## **Le candidat traitera, au choix, l'un des trois sujets suivants**

### **Sujet 1**

Faut-il s'interdire certaines techniques ?

### **Sujet 2**

Cherchons-nous toujours à connaître la vérité ?

### **Sujet 3**

Expliquer le texte suivant :

Si l'on pouvait concevoir une injustice commise qui n'eût pas pour corrélatif<sup>1</sup> une injustice soufferte, l'État n'aurait logiquement pas à l'interdire. À l'inverse, aux yeux de la morale, l'objet à considérer, c'est la volonté, l'intention ; il n'y a pour elle que cela de réel ; selon elle, la volonté bien déterminée de commettre l'injustice, fût-elle arrêtée et mise à néant, si elle ne l'est que par une puissance extérieure, équivaut entièrement à l'injustice accomplie ; celui qui l'a conçue, la morale le condamne du haut de son tribunal comme un être injuste. Au contraire, l'État n'a nullement à se soucier de la volonté, ni de l'intention en elle-même ; il n'a affaire qu'au fait (soit accompli, soit tenté), et il le considère chez l'autre terme de la corrélation, chez la victime ; pour lui donc il n'y a de réel que le fait, l'événement. Si parfois il s'enquiert de l'intention, du but, c'est uniquement pour expliquer la signification du fait. Aussi l'État ne nous interdit pas de nourrir contre un homme des projets incessants d'assassinat, d'empoisonnement, pourvu que la peur du glaive<sup>2</sup> et de la roue<sup>3</sup> nous retienne non moins incessamment et tout à fait sûrement de passer à l'exécution. L'État n'a pas non plus la folle prétention de détruire le penchant des gens à l'injustice, ni les pensées malfaisantes ; il se borne à placer, à côté de chaque tentation possible, propre à nous entraîner vers l'injustice, un motif plus fort encore, propre à nous en détourner ; et ce second motif, c'est un châtiment<sup>4</sup> inévitable.

Arthur Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, 1819.

---

<sup>1</sup> corrélatif : complément nécessaire.

<sup>2</sup> glaive : épée.

<sup>3</sup> roue : moyen de torture utilisé comme châtiment.

<sup>4</sup> châtiment : peine sévère infligée pour une faute commise.

### *Rédaction de la copie*

*Le candidat a le choix entre deux manières de rédiger l'explication de texte.*

*Il peut :*

- soit répondre dans l'ordre, de manière précise et développée, aux questions posées (option n°1);*
- soit suivre le développement de son choix (option n°2).*

*Il indique son option de rédaction (option n°1 ou option n°2) au début de sa copie.*

### Questions de l'option n°1

#### **A. Éléments d'analyse**

1. D'un point de vue moral, pourquoi peut-on dire que l'intention de commettre l'injustice « équivaut entièrement à l'injustice accomplie » ?
2. En quoi le point de vue de l'État s'oppose-t-il à celui de la morale ?
3. D'après le texte, à quoi se limite le rôle de l'État pour garantir la justice ?

#### **B. Éléments de synthèse**

1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente de répondre dans ce texte ?
2. Dégager les différents moments de l'argumentation.
3. En prenant appui sur les éléments précédents, dégager l'idée principale du texte.

#### **C. Commentaire**

1. À quoi mesure-t-on l'injustice, d'après le texte : l'intention du coupable ou le préjudice subi par la victime ?
2. Une punition juste doit-elle chercher à rendre les hommes meilleurs ?

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.